



Édito

Ce printemps calamiteux se termine. Les événements climatiques dramatiques, le contexte national et international n'ont cessé de nous inquiéter.

Néanmoins je souhaite un bon « Euro 2016 » pour celles et ceux qui suivent le football avec passion.

Nos réunions de quartiers se sont déroulées sous une météo peu avenante. De nombreuses remarques nous ont été faites et feront l'objet d'une synthèse ultérieure. Certaines demandes feront l'objet d'actions à court terme, d'autres seront programmées.

Côté commune nouvelle, vous pourrez lire l'article qui y est consacré en page 2.

Le projet de complexe sportif nécessite de nouvelles réflexions compte tenu du montant des subventions sollicitées qui sont moindres que prévues.

Sur le plan du forage, les travaux sont entamés sur le château d'eau pour une durée d'un mois environ (fin des travaux fin juin)

Enfin côté assainissement, les travaux destinés à amener l'eau pluviale au Gratteloup débiteront vraisemblablement en septembre prochain.

Je vous souhaite un excellent été et de très bonnes vacances et bonne réussite aux examens pour nos jeunes.

Alain Sopena, Maire de Pezou

Sommaire du n° 9

P1 : Edito - Plan Canicule

P2 : Un jardin sans pesticides / Commune Nouvelle

P3 : Festival Appel d'Air / Hommage à Lucien Besnard

P4 : 10 ans de l'ANOUE / Animations de l'été / A l'affiche

L'exposition de l'été

Le 11 juin, nous avons inauguré l'exposition estivale Plein Cadre sur l'Eau, mêlant les photos des participants du Sprint photos du 2 avril à la décoration de la place de l'Église imaginée cette année par l'atelier OMBELLES. Elle restera en place jusqu'à l'automne.



Tous les propriétaires sont priés d'entretenir leur végétation mitoyenne. La plateforme déchets verts se trouve à côté de la déchetterie de Vendôme.

Fichier Canicule

L'été revient et avec lui l'éventualité des fortes chaleurs et de sécheresse, ce qui implique le retour sur le devant de la scène, du **fichier canicule**.

Ce que dit la loi...

« **Le maire est tenu d'instituer un registre nominatif des personnes âgées et des personnes handicapées de sa commune vivant à domicile qui en font la demande, pour permettre l'intervention ciblée des services sanitaires et sociaux auprès d'elles en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence** »

Les dispositions légales assignent au maire quatre missions :

- Informer ses administrés de la mise en place du registre nominatif et de sa finalité
- Collecter les demandes d'inscription
- Assurer la conservation, la mise à jour et la confidentialité du registre nominatif
- Le communiquer au Préfet à sa demande, en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence.

Peuvent figurer, à leur demande, sur le registre nominatif :

- les personnes âgées de 65 ans et plus, résidant à leur domicile,
- les personnes âgées de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail résidant à leur domicile,
- les personnes adultes handicapées bénéficiant de l'un des avantages prévus au titre IV du livre II du code de l'action

sociale et des familles (AAH, ACTP, carte d'invalidité, reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé), ou d'une pension d'invalidité servie au titre d'un régime de base de la sécurité sociale ou du code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre), résidant à leur domicile.

La demande d'inscription est réalisée soit par la personne concernée, ou le cas échéant par son représentant légal, soit par un tiers (personne physique ou morale).

Les informations à recueillir : les nom et prénom de la personne, la date de naissance, la qualité au titre de laquelle la personne est inscrite sur le registre (plus de 65 ans, plus de 60 ans et reconnue inapte au travail, personne adulte handicapée), l'adresse, le numéro de téléphone, et, le cas échéant les coordonnées du service intervenant à domicile et/ou de la personne à prévenir en cas d'urgence. De plus, sont à renseigner ou à recueillir la date de la demande d'inscription ainsi que, le cas échéant, le nom et la qualité de la tierce personne qui a effectué la demande.

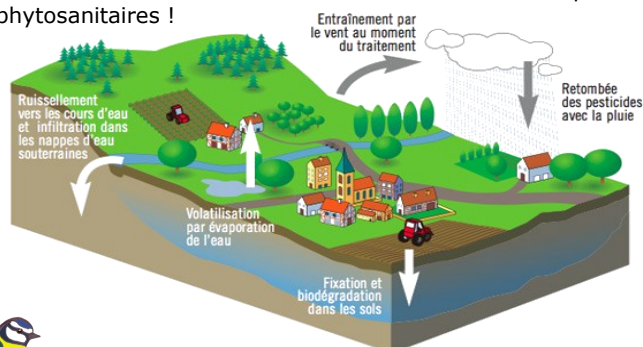
Ce que nous faisons...

Les personnes de + de 65 ans vont recevoir des formulaires de demande d'inscription. Remplis aussi précisément que possible, daté, signés et retournés en mairie, ils **doivent être remis à jour** à chaque changement de situation.

Vous pouvez aussi le télécharger sur le site www.pezou.fr. Rubrique Vivre Ensemble

Un jardin sans pesticides chimiques ? C'est possible!

A l'heure où le lien entre pesticide chimique et cancer semble se confirmer, nous avons tous une carte à jouer pour réduire le risque, juste en changeant un peu nos habitudes de jardinage. En prenant de nouvelles habitudes, nous contribuerons à diminuer l'usage de produits agressifs, réduire l'usage d'eau et améliorer la qualité des nappes phréatiques. Ensemble préservons la qualité de l'eau, notre santé, celle de nos voisins et respectons la biodiversité en diminuant au maximum notre utilisation de produits phytosanitaires !



Commune nouvelle

Le 12 mai dernier, une réunion publique organisée par les 3 communes concernées (Lignières, Lisle, Pezou) assistées par le cabinet Sémaphores qui a accompagné l'étude se déroulait à la salle Paul Martinet. La présentation a débouché sur un débat ouvert. Deux tendances d'opinion ont vu jour des partisans du OUI comme du NON

- se donner du temps pour partager le projet avec les acteurs et la population
- essayer d'élargir le périmètre aux communes limitrophes intéressées

Ainsi, le 13 juin, les 3 conseils municipaux étaient invités à se prononcer soit pour l'abandon du projet, soit pour ne pas créer immédiatement la commune nouvelle pour se donner un délai supplémentaire pour essayer d'élargir le périmètre.

A l'issue du scrutin, seules Lisle et Pezou ont décidé de poursuivre la démarche avec, comme échéance pour une décision finale, le mois de juin 2017.

Dans cet intervalle, d'autres communes pourraient se joindre à la démarche.

Affaire à suivre...

Conseils pour les débutants

Principe de base : faire appel au bon sens

Placer la bonne plante au bon endroit



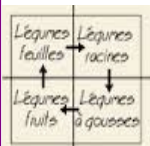
Une plante qui requiert de l'ombre et un sol frais sera plus vulnérable si vous la plantez en plein soleil et dans un sol sec, et inversement !

Miser sur la diversité, les populations de proies et de prédateurs tendront à s'équilibrer. Il faut protéger les lombrics indispensables à l'aération de la terre, la coccinelle prédatrice des cochenilles farineuses pucerons et doryphores, le hérisson mangeur de limaces, l'abeille agent de pollinisation... un jardin fertile et prolifique est un jardin vivant.

Amender le sol avec du compost ou du fumier

Que du bon dans le compost : il ensemence le sol en micro-organismes, il leur sert d'abri et de nourriture, il améliore la structure du sol et en équilibre l'acidité.

Le compost fournit les éléments nutritifs essentiels aux végétaux dont l'apport est libéré progressivement. Il permet aussi de réduire les déchets dans nos poubelles.



Pratiquer la rotation des cultures pour garder un sol riche et fertile et pour lutter contre les maladies. En cas de jachère, certaines plantes enrichissent la terre lorsqu'elles sont enfouies avant d'être à graines.

Enfin, **n'hésitez pas à nettoyer vos outils**, voir les désinfecter en cas de maladies, pour éviter la contamination...

Ensuite, il existe des trucs

A piocher dans les livres, sites internet. Mais ce peut être aussi l'occasion d'un échange entre jardiniers plus ou moins expérimentés...

Certaines cultures se protègent mutuellement des maladies et parasites. Par exemple ?

Associer l'oignon, le poireau et la carotte. Ne jamais planter concombre et courgette ensemble. La mélisse fait fuir une grande quantité d'insectes. Le basilic et le cerfeuil attirent les abeilles. Le cerfeuil et la bourrache éloignent les limaces.



L'odeur de la tomate fait fuir la piéride qui s'attaque aux choux). Une poignée d'orties dans le trou de plantation des tomates fera office d'engrais.

Les œillets d'Inde éloignent certains nuisibles par leur odeur. Pour éviter le mildiou, plantez du basilic à proximité de vos plants de tomates ou traversez leur tige 10 cm au dessus du sol avec une petite fil de cuivre

Contre les limaces....

Du marc de café en cercle autour des pieds de salades ou autres légumes préférés des limaçons, des coquilles d'œufs écrasées, de la cendre ou des copeaux de bois pour empêcher les limaces d'atteindre vos plants.



...les fourmis...

L'huile essentielle de lavande est très efficace pour éloigner les fourmis. Elles mangent le marc de café, mais c'est un poison violent pour elles.



...les pucerons et chenilles...

Contre les pucerons, en plus des coccinelles qui s'en nourrissent, plantez des allumettes la tête dans la terre. Le soufre qui s'en dégage vous en débarrassera. Tout comme une décoction de prêle, une solution de feuille de rhubarbe est efficace contre les pucerons et les chenilles que vous pouvez aussi pulvériser sur les haricots verts et autres légumes ainsi que vos fleurs.



...Ou les doryphores

Les coccinelles, bien connues contre les pucerons, adorent aussi les larves de doryphores qui se logent sous les feuilles des pommes de terre ou des aubergines.

Festival Appel d'Air

L'association Appel d'air organise la troisième édition de son festival agri-culturel au Clos des îlots à Pezou (41), le 27 août 2016, afin de soutenir et valoriser l'installation de Noël Gauthier et de Barthélémy Carroué, jeunes agriculteurs spécialisés dans le maraîchage pour le premier et le maraîchage et la traction animale pour le second.

Promouvoir l'agriculture paysanne et l'art en milieu rural afin de renouer avec un dynamisme local

Le projet majeur de l'association Appel d'air est de créer une dynamique de rencontres agri-culturelles autour de l'installation de jeunes agriculteurs, en création ou en reprise d'exploitation, en implantant le festival au cœur de leur ferme, ou à proximité comme c'est le cas pour cette édition au Clos des Îlots.

Une programmation artistique pluridisciplinaire, pour tous publics

Cette troisième édition du festival propose une programmation plurielle le samedi toute la journée. Artistes et disciplines se succèdent et se rencontrent, pour permettre à un public de proximité, amateur ou averti, d'expérimenter différentes pratiques artistiques. Il y aura également des débats, des échanges autour de la thématique agricole.



SAMEDI 27 AOÛT 2016 10H-02H

CONCERTS
GRAUSS BOUTIQUE - HHH
TOUKAN TOUKAN - SAPIENS SAPIENS

SPECTACLE DE MARIONNETTES
L'ENGRENAGE

VISITES DE FERME
SUIVIES DE DÉBATS AUTOUR DU STATUT DE COTISANT SOLIDAIRE ET DES NOUVELLES MÉTIÈRES AGRICOLES

ATELIERS
DANSE PÉRUVIENNE, ÉCRITURE, COLORIAGE, BIODIVERSITÉ, RECYCLAGE, ANIMATION PÊCHE NATURE

BALADES EN CANOÛ
LES ÉCOLES

EN PERMANENCE
EXPOSITION DE LORAMAY

ATELIER D'ÉDUCATION POPULAIRE
ANIMATION D'UN PORTEUR DE BUREAU PAR LE COLLECTIF L'ENGRENAGE

STANDS
ARTISANAT ET ASSOCIATIONS

BUVETTE & RESTAURATION
COPRODUCES DE PRODUITS LOCAUX (ET BIO)

EN SERVICE CONTINU
ACCÈS HANDICAPÉ - INFO CONTACT

INFORMATIONS PRATIQUES
LE CLOS DES ÎLOTS à Pezou (41)
— PRIX LIBRE —

INFOS & RÉSERVATIONS
3615appelair@gmail.com
www.appel-air.com
www.facebook.com/festivalappelair

De 10h à 2h

La journée du samedi proposera, des visites de ferme suivies de débats, un atelier d'éducation populaire animé par le collectif L'Engrenage, un spectacle de marionnettes, des ateliers (danse péruvienne, écriture, biodiversité, coloriage, animation **Perche nature**), des balades en canoë, une exposition photos de **Loramay** (artiste locale)...

Le soir, place à la musique avec **Toukän Toukän** (Pop electro exotique), **Sapiens Sapiens** (Electro Cheap Organ), **HHH** (Hip Hop'n'Roll) et **Grauss boutique** (rock dance fun noise fusion)

L'association Appel d'air, une énergie associative pour valoriser la ruralité par la culture

Créée en 2007 par des membres résidant aux alentours d'Azé et issu pour la majorité des domaines agricole, culturel ou de l'artisanat, l'association Appel d'Air a été relancée en 2011 dans l'objectif de développer et de mettre en œuvre des projets agri-culturels. Elle compte aujourd'hui 10 membres du Conseil d'administration, organisateurs des actions de l'association, entourés de 225 adhérents, dont près de la moitié intervient en tant que bénévoles.

Tour du Loir et Cher

Le 15 avril vers 12h30, le 57ème Tour du Loir et Cher passait par Pezou lors de sa 3ème étape. Celle-ci, longue de 203 km, reliait Fréteval à Vendôme. 130 coureurs de 21 nationalités différentes, répartis en 22 équipes, se sont affrontés sur 5 jours, parcourant 865 km au total.



2ème Festival Romantique du Loir

Le concert « Entre amis » du 28 mai dernier à l'église a permis de découvrir le Quatuor Op 41 n° 1 de Schumann et



le concerto n° 1 pour piano et quatuor à cordes de Chopin, interprétés par Carine Zarifian au piano et le quatuor Dimitri composé de Céline Planes et Amandine Charroing aux violons, Renaud Stahl à l'alto et Frédéric Dupuis au violoncelle.

Lucien Besnard

La quiétude générale repose sur l'apathie des citoyens, menés comme du bétail et inaptes à s'assimiler à quelque rôle que ce soit sinon celui d'esclave. Mais parfois, il y a des consciences qui se lèvent, qui ne peuvent regarder l'enfant que l'on abat sans se révolter, sans agir.

Exemple de ces consciences, la famille Vaillant a souri à cinq enfants, simplement, courageusement. Ils habitaient une ferme aux Hauts-de-Fontaine. En juin 1942, un ami de la famille depuis les années 30, M. Zajdman, écrivit aux Vaillant pour leur demander d'héberger trois de leurs cinq enfants pour une période indéfinie.

Lucien Besnard, petit-fils des Vaillant, alla chercher les enfants à Paris. Il commença par enlever l'étoile jaune des habits de Simon (11 ans), Albert (7 ans) et Suzanne (6 ans) et partit avec eux à la gare d'Austerlitz, d'où ils prirent le train pour Pezou. Les petits, qui connaissaient bien la ferme, furent chaleureusement accueillis par Louis et Florentine, les grands parents.

Trois mois plus tard, d'autres enfants vinrent chercher refuge à la ferme des Vaillant : Henriette Mandelcwaig (8 ans) et sa sœur Charlotte (3 ans). Ce sont neuf personnes qui vivaient dans la pièce commune de la ferme. Pour le voisinage, il s'agissait de petits Parisiens. En 1944, certaines pressions furent exercées sur la famille, les enfants étant accusés de faire peser une menace sur l'ensemble de la population. Face aux saloperies de l'Histoire, la famille Vaillant n'a pas déraillé, elle résista aux injonctions et la vie de la ferme des Vaillant fut préservée jusqu'à la fin des hostilités.

Lucien, ce héros discret est parti le 19 mai.

Certains grains pourrissent, mais d'autres germent... Un monde sans espoir est irrespirable...

Les 10 ans de l'ANOUE



Cette année, le comité des fêtes ANOUE fête ses 10 ans.

Il est né de l'initiative d'un groupe de personnes aimant le bénévolat et l'engagement, déjà réunis dans l'association des parents d'élèves du SIVOS de Pezou, puis s'est étoffé au cours des années avec d'autres personnes tout aussi motivées souhaitant nous rejoindre.

L'idée nous est venue de créer un comité des fêtes pour dynamiser la commune et permettre aux Pezoviens de participer à nos manifestations diverses.

Tous les ans, nous organisons une fête champêtre, un vide grenier et une manifestation sportive (en ce moment, un Trail).

Puis, selon les idées de chacun, nous organisons un forum de collectionneurs par-ci, un salon de mariage par-là, un spectacle humoristique, etc...

Les bénéfices de ces manifestations nous permettent ainsi de proposer des voyages à prix réduits, d'apporter une participation financière pour le Noël des enfants de la commune, etc...

L'ambiance est très conviviale, n'hésitez pas à venir rejoindre notre cercle de bénévoles dynamiques et investis.

Pour nous contacter : anoue.pezou@free.fr

Animations de cet été



Les animations de l'été 2016 ont débuté avec l'exposition « **De la terre cuite à la céramique** » installée du 4 au 30 juin à la bibliothèque municipale qui ouvrira ses portes pour une journée exceptionnelle le samedi 25 juin, de 9h à

19h, vous proposant des ateliers et animations autour du thème de l'exposition.

Elles se poursuivront jusqu'à l'automne avec l'exposition Plein Cadre inaugurée le 11 juin, Projection Subaquatique, séance de films amateur de plongée sous marine le 10 juillet à partir de 15h.



La fête champêtre du comité des fêtes ANOUE se déroulera le 2 juillet au Clos des Îlots. Comme chaque année, le feu d'artifice de la commune sera tiré sur place. Petite mention spéciale cette année, ANOUE fête ses 10 ans... A ne pas en douter les organisateurs partenaires n'auront pas oublié de nous préparer quelques surprises.

A l'affiche



Dates à retenir

Liste non exhaustive de manifestations et temps forts répertoriés à ce jour. Retrouvez l'agenda sur le site



web

www.pezou.fr

Du 4 au 30 juin	Expo « De la terre cuite à la céramique » Bibliothèque Municipale
25 juin 9h à 19h	Portes ouvertes Bibliothèque Municipale
26 juin	Fête de l'École à Lignéries
2 juillet	Fête champêtre - Feu d'artifice Clos des Îlots
10 juillet 15h00	Projection subaquatique Salle Paul Martinet
14 juillet 11h	Fête Nationale Cérémonie au monument aux morts
14 août	Vide grenier de l'ANOUE Clos des Îlots
27 août	Festival Appel d'Air Clos des Îlots
1^{er} septembre	Rentrée des classes
10 et 11 septembre	Rassemblement moto Les Roues de l'Amitié Le Clos des Îlots
En septembre	Reprise des activités des associations (DLP, UNRPA...)